



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

LE VINGT SIX MAI DEUX MILLE QUATORZE, le conseil municipal s'est réuni en séance publique, en l'Hôtel de ville de Grenoble, sur la convocation de Monsieur le Maire, en date du *20 mai 2014*.

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 59
Monsieur Eric PIOLLE, Maire, assure la présidence.

Il est procédé à l'appel nominal auquel répondent :

Mme Anouche AGOBIAN - M. Antoine BACK - M. Vincent BARBIER -
Mme Nathalie BERANGER - Mme Corinne BERNARD - M. Olivier BERTRAND -
Mme Maryvonne BOILEAU - Mme Marie-Madeleine BOUILLON - Mme Sarah BOUKAALA -
M. Sadok BOUZAIENE - M. Alain BREUIL - M. Paul BRON - Mme Bernadette CADOUX -
Mme Kheira CAPDEPON - M. Emmanuel CARROZ - M. Richard CAZENAVE -
M. Matthieu CHAMUSSY - M. Thierry CHASTAGNER - M. Pascal CLOUAIRE -
Mme Laurence COMPARAT - M. Alan CONFESSON - Mme Mireille D'ORNANO -
Mme Suzanne DATHE - M. René DE CEGLIE - M. Alain DENOYELLE - Mme Salima DJIDEL -
M. Lionel FILIPPI - M. Vincent FRISTOT - Mme Christine GARNIER -
Mme Marina GIROD DE L'AIN - M. Claus HABFAST - Mme Mondane JACTAT -
Mme Jeanne JORDANOV - Mme Claire KIRKYACHARIAN - Mme Laëtitia LEMOINE -
Mme Lucille LHEUREUX - M. Bernard MACRET - M. Fabien MALBET - M. Pierre MERIAUX -
M. Yann MONGABURU - Mme Anne-Sophie OLMOS - Mme Sylvie PELLAT-FINET -
M. Eric PIOLLE - Mme Catherine RAKOSE - Mme Bernadette RICHARD-FINOT -
M. Hakim SABRI - M. Jérôme SAFAR - Mme Marie-José SALAT - M. Jérôme SOLDEVILLE -
Mme Maud TAVEL - M. Guy TUSCHER - M. Jacques WIART - Mme Sonia YASSIA.

Absents ayant donné pouvoir :

Mme Marie-Madeleine BOUILLON donne pouvoir à Mme Maryvonne BOILEAU de 23H53 à 00H56
M. Georges BURBA donne pouvoir à Mme Jeanne JORDANOV de 18H06 à 00H56
M. Claude COUTAZ donne pouvoir à Mme Suzanne DATHE de 18H06 à 00H56
Mme Marina GIROD DE L'AIN donne pouvoir à Mme Christine GARNIER de 21H07 à 00H56
Mme Martine JULLIAN donne pouvoir à Mme Maud TAVEL de 18H06 à 18H41
Mme Lucille LHEUREUX donne pouvoir à M. Bernard MACRET de 23H40 à 00H56
M. Raphaël MARGUET donne pouvoir à M. Fabien MALBET de 18H06 à 00H56
Mme Elisa MARTIN donne pouvoir à M. Sadok BOUZAIENE de 18H06 à 19H12
M. Yann MONGABURU donne pouvoir à M. Pierre MERIAUX de 19H46 à 23H13
M. Olivier NOBLECOURT donne pouvoir à M. Jérôme SAFAR de 18H06 à 00H56
Mme Sonia YASSIA donne pouvoir à M. Jacques WIART de 22H54 à 00H56.

Secrétaire de séance : Mme Laëtitia LEMOINE.

60 - VOEU - Voeu relatif à la zone de libre-échange transatlantique présenté par le Groupe du Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des Ecologistes.

VOEU : Voeu relatif à la zone de libre-échange transatlantique présenté par le Groupe du Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des Ecologistes.

Monsieur Alan CONFESSON expose,

Mesdames, Messieurs,

Au lendemain des élections européennes, les élus du conseil municipal de Grenoble, citoyens européens engagés s'expriment sur la zone de libre-échange transatlantique appelée T.A.F.T.A. (Transatlantic Free Trade Area).

Ce projet de Grand Marché Transatlantique (GMT), en démantelant une partie importante des droits de douane, en particulier sur le marché agricole, s'attaque à la qualité de la production en Europe, en France, à notre environnement et à notre santé. Les dérèglementations qu'il induit permettraient l'arrivée sur nos étals de produits alimentaires, jusqu'ici encadrés ou interdits en Europe, comme le poulet lavé à la javel ou des produits à base d'organismes génétiquement modifiés (OGM). Ce faisant il impacterait notre politique communale. En matière de repas, dans les cantines scolaires, ou par portage du CCAS, nous n'aurions plus une traçabilité complète sur la provenance des aliments. Il impacterait évidemment les achats de fourniture et de produits dans les marchés et commerces de la ville en ayant pour effet un dumping de la production locale et une mise en question de notre engagement à favoriser les circuits courts.

Par ailleurs, l'impact sur d'autres aspects de la vie communale serait assez vite défavorable à nos finances et à nos choix politiques puisque l'écosystème productif des Etats-Unis s'attaque clairement à nos brevets, à la propriété intellectuelle, à la production culturelle, ceux-ci étant le vivier de notre action dans tous les domaines sur le territoire de la Ville.

C'est pourquoi, nous Ville de Grenoble réunis en Conseil Municipal le 26 mai 2014, déclarons refuser toute tentative d'affaiblissement du cadre législatif et réglementaire, national ou européen, en matière sociale, économique, sanitaire, culturelle, environnementale et de défense des services publics et formons le vœu :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal demande :

- Que le Gouvernement de la France intervienne avec tous les moyens à sa disposition auprès de la Commission européenne pour obtenir la suspension des négociations sur le Partenariat transatlantique et qu'il permette l'ouverture d'un débat national sur le GMT impliquant la pleine participation des collectivités territoriales, des organisations syndicales et associatives, des organisations socioprofessionnelles et des populations ;
- Que les députés européens convoquent ce débat et refusent que la Commission européenne prenne position tant que les enjeux n'ont pas été portés à la connaissance et à l'expertise des citoyens européens, via la diffusion publique immédiate de l'ensemble des textes relatifs aux négociations du T.A.F.T.A.

Conclusions adoptées :
Adopté.

Pour extrait conforme,

Affichée le : **0 4 JUIN 2014**